



Guide d'utilisation de la grille d'évaluation

Mission 2019

La FRB relance les évaluations des indicateurs de biodiversité de l'ONB pour 2019. Pour sa quatrième édition, ce sont 18 indicateurs qui seront à évaluer.

LOGIQUE ET OBJECTIFS DE LA MISSION 2019

En 2012, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB, Paris) avait été mandatée par le Ministère français de l'Ecologie (MEDDE) pour réaliser une évaluation scientifique des indicateurs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) présentés **sur la page Internet de l'Observatoire National pour la Biodiversité (ONB)** (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>). Les informations contenues dans ces pages sont stockées dans une **base de connaissances** appelée i-BD². Comme le site Internet est en libre-accès, il est très important que les informations fournies aux utilisateurs ne prêtent pas à confusion, minimisent les risques de mauvaise interprétation, ou de mauvais usage des indicateurs.

C'est dans ce contexte que l'ONB, piloté depuis le 1er septembre 2017 par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), et la FRB ont noué une relation partenariale faisant appel à la capacité de la FRB à développer une expertise, à mobiliser et synthétiser des contributions scientifiques afin d'évaluer les indicateurs.

L'évaluation scientifique a pour but d'examiner les aspects scientifiques et techniques de chaque indicateur, tels que les paradigmes qui sous-tendent sa création, les éléments utilisés pour estimer la robustesse, la précision, la sensibilité (...) d'un indicateur. Chaque indicateur a ses limites et doit être utilisé avec précaution. Mais il peut parfois être amélioré ou encore être utilisé en synergie avec d'autres indicateurs de manière à pallier à ses déficiences. Cette évaluation souhaite aussi pouvoir apporter des recommandations dans ce sens.

La qualité de l'évaluation scientifique menée sous la coordination de la FRB sera assurée en mettant en œuvre différents moyens et méthodes :

- Une approche méthodique : une grille d'évaluation, elle-même issue d'un travail scientifique collaboratif, sert de standard aux évaluateurs pour guider leur réflexion et leurs commentaires.
- La garantie d'une expertise indépendante : les évaluations sont réalisées par plusieurs experts pour chaque indicateur. Ceux-ci travaillent de la même manière que des pairs évaluant une publication scientifique. Ils réalisent leur travail de manière indépendante, sans concertation, et dans l'anonymat jusqu'à la finalisation de leur rapport. Si des points de vue divergents font jour, l'avis d'un expert supplémentaire peut être demandé, ou bien une concertation sera organisée pour trouver un consensus ou rapporter tels quels les éléments de controverse.
- La transparence des processus : les évaluations seront archivées et pourront être complétées ou mises à jour au fur et à mesure de l'apport de nouvelles connaissances, ou le souhait d'un expert de contribuer à une réévaluation, ce qui est facilité par la grille d'évaluation standardisée.
- Une communication simple : nous encourageons vivement les experts à nous rendre leur avis dans un langage simple, clair et comportant le minimum d'expressions techniques afin de transmettre un message efficace.

Pour plus d'informations : <https://www.fondationbiodiversite.fr/evaluation-scientifique-des-indicateurs-le-developpement-dune-methode-originale/>

Aucun indicateur ou indice n'est parfait, ils ont chacun leurs qualités et leurs défauts. Ici l'enjeu est de mettre en lumière ces différents éléments et, aussi souvent que possible, de suggérer des pistes d'amélioration. La transparence est l'objectif principal de cette évaluation, afin de faire progresser les connaissances. Si un indicateur est reconnu comme inapproprié ou peu fiable, il pourra être supprimé de la base de connaissances ou bien renforcé par d'autres indicateurs. Des voies de recherche peuvent être identifiées ou confortées.

MATÉRIEL & METHODE POUR L'ÉVALUATION

Merci encore pour avoir accepté de contribuer à l'évaluation scientifique des indicateurs de la SNB. Merci de bien vouloir utiliser la grille d'évaluation qui vous est fournie pour réaliser votre travail.

Afin de procéder à l'évaluation, nous avons centralisé les documents et les liens utiles sur une page internet du site de la FRB. Voici la marche à suivre :

- Rendez-vous sur le site de la FRB

- o INFO GÉNÉRALES MISSIONS INDICATEURS :

<https://www.fondationbiodiversite.fr/actualite/evaluation-une-nouvelle-serie-dindicateurs-de-lonb-evaluee/>

- o PUBLICATION SUR L'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DES INDICATEURS DE L'ONB ET LA METHODE DE TRAVAIL DEVELOPPÉE :

<https://www.fondationbiodiversite.fr/evaluation-scientifique-des-indicateurs-le-developpement-dune-methode-originale/>

Pour télécharger la publication .pdf, rendez-vous sur l'onglet « Ressources téléchargeables ».

- o PLATEFORME MISSION 2019 : <https://www.fondationbiodiversite.fr/analyse-scientifique-des-indicateurs-de-la-strategie-nationale-pour-la-biodiversite-snb/>

- Trouvez l'indicateur que vous devez évaluer dans l'onglet « Liste des indicateurs à évaluer pour l'exercice 2019-2020 ». Ils sont classés par ordre alphabétique d'intitulé du titre, et nous leur avons aussi donné un code (I1, I2, I3...) pour faciliter la communication entre nous.
- Ouvrez la page ONB dédiée à l'indicateur en cliquant sur le titre de l'indicateur.
- Munissez-vous de la grille d'évaluation vierge au format Excel disponible et téléchargeable dans l'onglet « Ressources téléchargeables ».
- Répondez aux questions posées par la grille. Elles suivent le déroulé de présentation de l'indicateur sur le site de l'ONB. Bien entendu vous pouvez répondre dans l'ordre qui vous convient, vous interrompre et revenir plus tard, l'essentiel est de répondre à un maximum de question de manière constructive et informative. N'hésitez pas à vous inspirer des

exemples fournis (onglet ANNEXES - en particulier sur la territorialisation) pour vous aider à conduire votre réflexion. Ces exemples sont disponibles en Annexe de la grille (sur la plateforme FRB, et dans le dernier onglet de la grille d'évaluation).

- **Envoyez votre grille complétée au contact ci-dessous.** Vous pouvez y adjoindre tout document qui vous semblera important, ou une liste de bibliographie (format accepté EndNote, Ovis, Mendeley, Zotero, Excel/Word).

Cas particulier : l'indicateur a déjà été évalué dans le passé

- Dans ce cas, téléchargez la fiche d'évaluation « FRB » disponible sur la page ONB de l'indicateur
- Nous pouvons aussi vous transmettre les détails des commentaires de chaque expert précédent (anonymat préservé) qui peuvent aider à visualiser des points de vue parfois différents. (Voir avec Elodie Milleret : elodie.milleret@fondationbiodiversite.fr)

ENVOYER VOS ÉVALUATIONS :

Merci d'envoyer vos évaluations à elodie.milleret@fondationbiodiversite.fr

Contact, conseils, problèmes :

Elodie Milleret, Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, 195 rue Saint Jacques, 75005 Paris, France elodie.milleret@fondationbiodiversite.fr
Tel : +33 (0)1 80 05 89 25

GLOSSAIRE :

CADRE DPSIR

Le modèle « Driver – Pressure – State – Impact – Response » – souvent simplifié en État – Pressions - Réponses (PSR) – est un cadre conceptuel des interactions entre la société et l'environnement.

Dans ce modèle causal, des Déterminants sociétaux ou Forces motrices (*Drivers - D*) conditionnent et expliquent des Pressions (*Pressures - P*) négatives et des Réponses (*Responses - R*) positives de la société sur la biodiversité. Les propres dynamiques internes des écosystèmes, ces pressions et ces réponses influent sur la Situation, l'état des différentes composantes de la biodiversité (*State - S*), qui réagissent aux pressions (ex : pollutions) et réponses (ex : aires protégées) par des Impacts en retour (*Impacts - I*) en termes de variation d'environnement et de biodiversité (mortalité par exemple) et vers la société (services écosystémiques rendus : alimentation, régulation des eaux, fertilité des sols, etc.). Le modèle fait l'objet de nombreuses déclinaisons et adaptations.

INDICATEUR

Deux définitions ont été retenues : l'adoption de l'une ou l'autre modifie la conception d'un indicateur.

Un indicateur de biodiversité est une mesure, généralement quantitative, qui peut être utilisée pour illustrer et faire connaître de façon simple des phénomènes complexes relatifs à la biodiversité, y compris des tendances et des progrès dans le temps. Le champ d'application des indicateurs de biodiversité peut être plus large que les mesures directes et stricto sensu de la biodiversité (abondance d'espèces, diversité d'habitats...) : les atteintes et dépendances à la biodiversité, ainsi que les actions en faveur de la conservation de la nature (création d'aires protégées, trame verte et bleue...) peuvent aussi être évaluées par des indicateurs de biodiversité. D'après l'Agence européenne de l'environnement (2005), adapté par l'IUCN (2014).

Un bioindicateur est une espèce ou un groupe d'espèces qui reflète l'état abiotique ou biotique d'un environnement (indicateur environnemental : une espèce accumulatrice de polluants par exemple), représente l'impact des changements environnementaux sur un habitat, une communauté ou un écosystème (indicateur écologique : groupes de papillons indicateurs de changement climatique par exemple) ou est indicatrice de la diversité d'un ensemble de taxons, ou de la diversité générale, au sein d'une zone (indicateur de biodiversité : espèces parapluies indiquant un niveau d'endémisme). D'après McGeoch (1997).

FIABILITÉ

L'indicateur change toujours dans le même sens que le phénomène qu'il décrit.

PRÉCISION

Un indicateur est précis lorsqu'il mesure avec une faible marge d'erreur ou d'incertitude le phénomène qu'il est supposé décrire. L'obtention d'un haut degré de précision sera généralement associée à l'utilisation d'outils et de méthodes avérées, testées par la faible variabilité de la mesure lorsqu'elle est répétée dans des conditions similaires (faible intervalle de confiance).

SENSIBILITÉ / RÉACTIVITÉ

La valeur de l'indicateur change proportionnellement au changement du phénomène décrit. C'est la capacité de l'indicateur à faire la différence entre des situations qui sont réellement différentes. Pour les indices, la valeur change lorsque celle de l'un d'au moins un de ses composantes change. Un indicateur sensible détecte rapidement un changement signifiant. Il est adapté au degré de détection pertinent pour les objectifs souhaités. Ceci requiert que les mesures soient réalisées à des pas de temps et des échelles spatiales pertinentes. La sensibilité des indices est souvent évaluée par des tests de sensibilité, où l'on fait

varier les indicateurs simples et/ou la pondération de ces indicateurs et l'impact sur le résultat est mesuré. Cela peut amener à supprimer un indicateur qui n'influe pas suffisamment sur le résultat, ou à le pondérer.

ROBUSTESSE : FRAGILITÉ FACE AUX BIAIS¹

La mesure ou le calcul de l'indicateur/indice reste fiable même lorsque les conditions varient. L'indicateur/indice ne peut pas être affecté par des biais ou des variables non prises en compte dans son calcul. La valeur d'un indicateur simple robuste est peu ou pas influencée par des mesures imprécises ou des erreurs, la variabilité des instruments de mesure, des données manquantes, des variables confondantes². Ceci peut nécessiter de tester la normalité des données, l'impact des données manquantes, les choix de pondération, les choix de méthodes d'agrégation...

Aucun indicateur ou indice n'est parfait, ils ont chacun leurs qualités et leurs défauts. Ici l'enjeu est de mettre en lumière ces différents éléments et, aussi souvent que possible, de suggérer des pistes d'amélioration. La transparence est l'objectif principal de cette évaluation, afin de faire progresser les connaissances. Si un indicateur est reconnu comme inapproprié ou peu fiable, il pourra être supprimé de la base de connaissances ou bien renforcé par d'autres indicateurs. Des voies de recherche peuvent être identifiées ou confortées.

¹ Variable modifiant la relation entre deux autres paramètres A et B, ce qui entraîne un biais dans l'analyse du lien entre A et B.

² L'identification et la prise en compte de telles variable est un but majeur de toute étude scientifique.